



L'argumentation juridique

Cet ouvrage se veut une présentation générale et renouvelée de l'argumentation juridique, ne se limitant pas au droit français et puisant volontiers au système de *common law* ou au droit talmudique. De nombreux arguments sont analysés et illustrés : les arguments *a pari*, *a contrario*, *a fortiori*, mais également les présomptions, les standards, les principes non écrits.

En outre, une place est faite à des procédés moins connus, comme l'*obiter dictum*, les perspectives *ex post* et *ex ante*, les lectures *de re* et *de dicto*, l'effet utile, le *distinguishing*.

L'approche proposée ici est pragmatique, dans l'esprit de Chaïm Perelman et de l'École de Bruxelles : les notions de formalisme, d'arbitraire, de fiction, de présomption, de sens littéral, sont étudiées sous l'angle du rôle pragmatique que ces procédés jouent dans l'argumentation et non de manière décontextualisée.

L'ouvrage sera utile tant à l'étudiant en droit qu'au praticien expérimenté de l'argumentation juridique. Un glossaire rend son maniement plus facile.

Stefan Goltzberg est chercheur FNRS auprès du Centre Perelman de philosophie du droit (ULB). Il est l'auteur de Théorie bidimensionnelle de l'argumentation juridique. Présomption et argument a fortiori, *Bruylant*, 2012, et de Perelman. L'argumentation juridique, *Michalon*, 2013.

ISBN 978-2-247-15168-4
6033470



www.editions-DALLOZ.fr

11,90 €

9 782247 151684



Couv. : conception graphique Swan D. / Photo : D.R.

Stefan Goltzberg



Connaissance
du droit

Stefan Goltzberg

L'argumentation juridique

2^e édition

DALLOZ

L'argumentation juridique